



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

La Commission Exécutive de la FNEC FP – FO, réunie le 26 septembre 2007, s'adresse à tous les personnels de l'Education nationale, des Universités et de la Recherche, de la Culture et de la Formation Professionnelle :

La mobilisation est nécessaire face aux attaques sans précédent portées contre les personnels :

TOUS EN GREVE LE JEUDI 18 OCTOBRE

avec les cheminots (à l'appel des fédérations FO, CGT, SUD Rail, CGC, CFTC) *

- **Pour la défense des régimes spéciaux, du code des pensions civiles et militaires,**
- **Non aux 41 annuités, pour le retour aux 37,5 pour tous, public et privé,**
- **Pour le maintien du calcul du montant des pensions sur les 6 derniers mois de salaire pour le public et le retour aux 10 meilleures années pour le privé.**

Le 18 septembre, devant les journalistes de l'information sociale, Mr SARKOZY a clairement expliqué que pour tous les salariés du public et du privé, l'allongement de la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein, exigeait au préalable de faire sauter le verrou des régimes spéciaux pour ensuite aligner le régime des fonctionnaires sur celui du privé et mettre tout le monde à 41, 42, 43, 44 ... annuités.

Les conséquences : par exemple, un professeur des écoles, un certifié, un professeur de lycée professionnel... au 11^{ème} échelon qui part avec 2 238 euros brut de retraite en comptant sur les 6 derniers mois de salaire, partirait avec 1973 euros brut si le calcul se faisait sur les 25 meilleures années comme dans le privé. Perte : 265 euros par mois !

Préserver les régimes spéciaux, c'est préparer le retour aux 37,5 pour tous, public, privé.

Dans le même temps le gouvernement annonce la mise en place d'une franchise sur les médicaments et les actes médicaux remettant une fois de plus en cause la Sécurité Sociale de 1945 basée sur le salaire différé. Il s'attaque au droit de grève en mettant en place un service minimum dans les transports qu'il envisage d'ores et déjà d'étendre à l'Education nationale.

C'est dans cette situation que la Commission Exécutive Confédérale de la CGT-FO a déclaré le 20 septembre :

« Conformément aux résolutions du congrès confédéral, elle apporte son soutien aux fédérations Force Ouvrière engagées dans une défense pour le maintien des régimes spéciaux ou toute autre action et demande aux unions départementales de leur apporter solidairement leur concours, la remise en cause des régimes spéciaux préfigurant un nouveau tour de vis sur les retraites en 2008 ».

Le 19 septembre, le Président de la République a confirmé les suppressions massives de postes dans la Fonction Publique (au moins 200 000 pendant le quinquennat par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, 11 200 pour la seule année 2008 dans l'Education nationale) et la volonté de casser le statut général des fonctionnaires comme les statuts particuliers :

- par la destruction des corps nationaux et des garanties qui s'y rattachent,
- par l'individualisation des rémunérations et des carrières, contre la grille unique de la fonction publique basée sur la même valeur du point d'indice pour tous,
- par la généralisation des contrats de droit privé négociés « *de gré à gré* »,
- par la remise en cause des concours de recrutement, garant de l'égalité d'accès aux charges publiques pour tous les citoyens,

C'est l'éclatement de la Fonction Publique qui est programmé ouvrant la voie à la privatisation et à la fin des services publics républicains dont les principes sont issus de la Révolution Française.

Défense des statuts, augmentation générale des salaires !

Les décisions de Mr DARCOS en cette rentrée scolaire et dans le cadre de la préparation du budget 2008 vont toutes dans le sens de la remise en cause des statuts :

- avec la volonté de mettre en place des EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire), c'est l'éclatement du statut des instituteurs/professeurs des écoles et le dynamitage de l'école communale,
- avec le projet de « refondation du métier d'enseignant », c'est l'objectif avéré de remettre en cause le statut de tous les enseignants et en particulier celui des professeurs des lycées et collèges malgré l'abrogation des décrets De Robien obtenue par l'action commune,
- avec le vote de la loi sur l'autonomie des universités qui vise à casser le statut de fonctionnaires d'Etat des personnels en donnant le droit d'embauche aux présidents d'université,
- avec la généralisation de la loi Montchamp, c'est un coup porté à l'enseignement spécialisé, à ses maîtres et aux enfants handicapés eux-mêmes.

La FNEC FP – FO partage la position de la Fédération Générale des Fonctionnaires – FO :

« La riposte nécessaire doit être organisée et à la hauteur de l'attaque ; l'action de grève fait partie de nos armes et doit être utilisée avec l'objectif de gagner sur nos revendications ».

Dans cette situation, la Commission Exécutive de la FNEC FP – FO s'adresse à ses organisations : partout réunir les syndiqués, préparer et convoquer l'assemblée générale du personnel pour établir le cahier de revendications.

TOUS EN GREVE LE JEUDI 18 OCTOBRE !

** au moment où cette déclaration est écrite, les fédérations FO et CGT des gaziers et des électriciens appellent à la grève le 18. De nombreuses fédérations ont mis cette question à l'ordre du jour de leurs instances...*